



**CEDIDAC**

CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT  
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

**PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

**LES PROCÉDURES  
ADMINISTRATIVES  
EN DROIT DES MARQUES**

**Jeudi 9 juin 2016**

**13h30 - 17h15**

**UNIL – SORGE**

**BÂTIMENT GÉNOPODE**

**AULA C**

*Unil*

**UNIL** | Université de Lausanne

# PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. IVAN CHERPILLOD, PROF. PHILIPPE GILLIÉRON

- 13:30** Distribution de la documentation
- 13:55** Introduction et bienvenue
- 14:00** **Les procédures devant l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle**  
**Eric Meier**, Dr. en droit, vice-directeur, chef de la Division des marques, *Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle*
- 14:45** **La procédure de recours devant le Tribunal administratif fédéral**  
**Guillaume Fournier**, Dr. en droit, avocat à Zurich, *Meyerlustenberger Lachenal*
- 15:15** *Pause*
- 15:30** **La procédure d'intervention des autorités douanières**  
**Laurent Muhlstein**, avocat à Genève, *Junod, Muhlstein, Lévy & Puder*
- 16:00** **Panorama de la jurisprudence récente en matière de propriété intellectuelle**  
**Peter Ling**, LL.M., avocat à Zurich, *Lenz & Staehelin*
- 17:00** Discussion
- 17:15** Clôture du colloque

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers.

Celles-ci sont à adresser au secrétariat sur papier libre ou par e-mail à l'adresse [cedidac@unil.ch](mailto:cedidac@unil.ch) en précisant à qui chaque question s'adresse.

Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## 1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. L'inscription est nominative et **définitive**. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

## 2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription.

Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

## 3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à l'Université de Lausanne qui peut être rejointe en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt « UNIL-Sorge ».

Plan d'accès sur : <http://planete.unil.ch>

L'utilisation des transports publics est encouragée.

## 4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 300.– par personne (CHF 250.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Dans tous les cas d'annulation, un montant de CHF 80.– sera facturé pour les frais administratifs.



**Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.**

## 5. Renseignements

CEDIDAC  
Université de Lausanne  
Bâtiment Internef  
CH – 1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50  
Fax 021 692 28 55  
[cedidac@unil.ch](mailto:cedidac@unil.ch)  
<http://www.cedidac.ch>

# BULLETIN D'INSCRIPTION

**La personne soussignée, ayant pris connaissance des conditions générales figurant au dos de ce bulletin et les acceptant :**

- a) **prendra part** au colloque du 9 juin 2016 « Propriété intellectuelle »
- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 300.–/personne)
  - OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 250.–/personne)
- b) **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :
- membre de soutien contribution : CHF 1'000.–/an
  - membre ordinaire contribution : CHF 100.–/an
  - membre étudiant ou doctorant contribution : CHF 25.–/an

\*Nom

\*Prénom

\*Profession

\*Société

Rue

Numéro

NP

\*Ville

E-mail\*\*

Tél. prof. / Mobile

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date

Signature

\* ces éléments figureront sur la liste des participants remise avec la documentation

\*\* sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Bulletin à retourner, dûment complété, à :

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)  
Université de Lausanne - Quartier Dorigny  
Bâtiment Internef  
1015 LAUSANNE

ou inscription sur notre site <http://www.cedidac.ch>